



Urbaine

Oloron Sainte-Marie

Arrêté municipal n°26-AT-0325

Interdiction de circulation du 28 septembre au 3 octobre 2026
Rue Louis BARTHOU

L'arrêt Barthou ne pourra pas être desservi sur la période sus-indiquée.

Vous êtes invité.e.s à utiliser les arrêts situés à proximité:

- Arrêt « Labarraque »
- Arrêt « Saint-Joseph »
- Arrêt « Mendioudou »
- Arrêt « Jaca »

Veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée.